

Bulletin d'information

Juillet 2019 Numéro 54

Sommaire

Page 1

> Le mot du Maire

Page 2

> Infos Mairie

Page 3

> Transport à la demande Bugey-Sud
LIBS

> Bugey-Sud Renov+

Page 4

> Espace numérique

> Panneapocket

> Assainissement collectif

Page 5

> Lutte contre le bruit de voisinage

Page 6 & 7

> Budget général

> Budget eau et assainissement 2018

Page 8 & 9

> Opérations de revitalisation du
territoire

Page 10 & 11

> Hébergements à Champagne en
Valromey

Page 12 & 13

> Concept et présentation du projet
Arc en ciel

Page 14

> Passin et son comité d'animation

Page 15

> L'association Valoristes Bugey-Sud
> le facteur vous alerte

Page 16

> Manifestations été 2019

Le Mot du Maire

LE GOUT DE LA RURALITÉ

Pour avoir baigné toute ma vie dans le milieu de la ruralité, je peux dire que mon existence a été imprégnée de ses savoirs, de sa culture, de sa simplicité, de son humanité et de sa dignité.

Vivre sans chaîne dans le respect des lois,

Vivre sans tutelle dans un esprit de responsabilité,

Vivre sans attendre de miracles, dans l'authenticité,

Vivre sans impatience en supportant toutes les inconvénients de la nature,

Vivre de peu car un besoin de moins est une force en plus.

Vivre c'est forcément accepter de prendre des risques en sachant que quand on veut la pluie, il faut assumer la boue aussi.

Le monde change, on l'a rendu de plus en plus incandescent et de moins en moins lumineux.

En filant dans l'autre monde, la ruralité a emporté avec elle sa sagesse et sa philosophie, son humilité et sa foi, son savoir-faire et sa bravoure.

Les certitudes du passé sont devenues chancelantes et les charmes de la liberté d'hier ont fait place aux agréments de soumission douce, consentie et rassurante. Depuis 1975, l'Etat providentiel, démagogue et insidieux a enfilé le masque de l'illusion jetant le trouble dans des esprits endormis et désinvoltes permettant à des gouvernements successifs de réussir l'exploit de cumuler incompétence, mensonge et irresponsabilité, voire forfaiture... car je crains que ce que nous vivons ne soit pas une crise mais une escroquerie en bande organisée.

Une même pensée collective dans les nombreux mouvements politiques fait passer les intérêts de l'Etat avant ceux de l'individu et propose plus ou moins ouvertement de supprimer les responsabilités individuelles de chaque citoyen pour l'enfermer dans le cocon protecteur de l'Etat.

Interventionnisme, décisions imposées, c'est le règne de l'arbitraire administratif, bureaucratique et fiscal qui entend régenter jusqu'au moindre détail la vie des autres. Ces gouvernements quelles que soient les sensibilités politiques n'ont pas su anticiper les bouleversements qui se développaient dans l'économie mondiale, ni mesurer les conséquences des évolutions dans notre pays, négligeant le destin de l'humanité, ses revendications, ses attentes, favorisant l'inclination pour la facilité et l'approximatif, l'indifférence et le repli sur soi... ou la rébellion !!! Constatant ce gâchis et ces mouvements irrationnels, il est paradoxal que soient mis en cause les responsables de collectivités rurales alors qu'ils montrent le sérieux dont ils font preuve dans la gestion de leurs communes.

Je formule le vœu que cette phase de décomposition politique et sociale ne soit pas irréversible et que la liberté, la responsabilité individuelle et l'esprit d'entreprise réoccupent le terrain de la confiance et rejoignent la voie de notre destin.

« Quand un peuple ne défend plus ses libertés et ses droits, il devient mûr pour l'esclavage » Jean Jacques Rousseau

La prochaine équipe municipale devra conjuguer et allier les verbes :

SAVOIR – VOULOIR et POUVOIR pour que vive dignement notre chère commune de Champagne-en-Valromey et nos fiers territoires ruraux.

Claude JUILLET

Infos Mairie

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h
- Jeudi : 8h30-12h
- Accueil téléphonique à partir de 8h

Tél : 04 79 87 61 40 - Fax : 04 79 87 55 27
Mail : champagne-val.mairie@wanadoo.fr
Site Internet : champagne-en-valromey.fr

Fermeture du secrétariat de mairie :

- Du 5 août au vendredi 23 août 2019 inclus

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires :

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 - le samedi 9h-12h

Tél 04 79 81 28 26

Mail : cantineta@champagne@gmail.com

Fermeture de l'agence Postale Communale :

- Du lundi 29 juillet au samedi 03 août 2019 inclus.
- Du lundi 12 août au samedi 17 août 2019 inclus

PISCINE

Horaires d'ouverture piscine :

- Du 24 juin au 31 juillet de 14h30 à 19h30
- Du 1er au 25 août de 14h à 19h

Cours de natation pour enfants dispensés par François Bonhoure, titulaire du BEESAN à partir du 6 juillet

Forfait de 10 leçons de 30 minutes à 150 euros (10 jours consécutifs)

Contactez Mr François Bonhoure 06 23 54 51 60

OFFICE DE TOURISME

Horaires d'ouverture Office de Tourisme à Champagne-en-Valromey :

- Du 2 mai au 31 août 2019 :

Lundi, Jeudi, Vendredi 9h-12h - 14h-17h

- Du 1er septembre au 21 décembre 2019 :

Jeudi et samedi 9h-12h - 14h-17h

FERMÉ du 23 décembre 2019 au 31 mars 2020 :

contact@bugeysud-tourisme.fr
www.bugeysud-tourisme.fr

Que faire en cas de fortes chaleurs ou de canicule ?

Personnes âgées
Risque : coup de chaleur

- Mouiller la peau plusieurs fois par jour avec une légère ventilation
- Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes
- Protéger sa maison de la chaleur
- Boire 1,5 l d'eau par jour, ne pas boire d'alcool
- Manger normalement

Enfants et adultes
Risque : déshydratation

- Ne pas rester en plein soleil
- En cas de malaise ou de coup de chaleur, appeler le 15
- Boire beaucoup d'eau mais pas d'alcool
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses

Source : ministère de la Santé

CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTEZ LES BONS REFLEXES

- MOILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOLETS LE JOUR
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

Transport à la demande BUGEY-SUD LIBS

La communauté de communes Bugey Sud facilite les déplacements des habitants de son territoire avec un service de transport à la demande en porte à porte réservé aux personnes suivantes :

- personnes âgées de plus de 80 ans,
- personnes à mobilité réduite (handicap permanent ou temporaire),
- bénéficiaires de l'A.P.A. (Allocation Personnalisée à l'Autonomie),
- demandeurs d'emploi et personnes en insertion professionnelle.



BUGEY-SUD Renov+

Bugey Sud a mis en place un dispositif d'aide à la rénovation énergétique pour les habitants du territoire

Ce dispositif est confié à l'Alec 01.

Un service public de proximité pour la rénovation énergétique de l'habitat :

- Conseils neutres, indépendants et personnalisés,
- Un + pour mes économies d'énergie,
- Un + pour le confort de mon logement,
- Un + pour ma planète,
- Appui technique,
- Soutien à chaque étape des travaux.

Bugey Sud rénov'+ vous accompagne sur tout le territoire de la communauté de communes Bugey Sud.

Pour en savoir plus : www.ccbugeysud.com



Espace numérique

Un espace numérique est disponible à l'Agence Postale Communale.

Cet espace a pour vocation de mettre à disposition au plus grand nombre les outils et les moyens d'accès pour permettre d'effectuer vos démarches administratives en ligne ainsi que d'accéder aux services en ligne de la banque postale.

Afin de respecter cet espace public, la signature sera obligatoire pour l'utilisation de cet espace.

L'Espace Public Numérique est ouvert :

- A toutes personnes maîtrisant l'informatique ou assistées d'un aidant
- Aux mineurs, accompagnés d'une personne responsable.



Panneaupocket - Ma commune dans la poche

Offert par votre mairie

Pour que vous soyez prévenu, informé, alerté

La commune vient d'adhérer à « Panneau Pocket », application donnant en temps réel sur votre smartphone les alertes et informations concernant la commune. Pour cela vous devez télécharger (gratuitement) l'application « panneau pocket » sur Google Play ou sur l'App Store. Vous sélectionnez ensuite votre commune afin de recevoir une notification pour chaque nouvel évènement ou alerte.

Pour plus de renseignement, rapprochez-vous de la mairie ou de l'Agence Postale Communale.

Assainissement collectif

Les travaux de mise en séparatif du réseau de collecte des eaux usées, Secteur Croix de Charron, Route du Col de Richemont et chemin des Grobes, sont terminés.

Si vos travaux de raccordement ne sont pas encore réalisés, nous vous invitons à les faire dans les plus brefs délais et au plus tard avant le 30 novembre 2019.

Des contrôles seront effectués à partir de 2020 sur l'ensemble des branchements de la Commune.

Virginie Detez de la Dreve

Lutte contre le bruit de voisinage

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

ARTICLE 6 :

Hormis le cas de chantiers de travaux publics ou privés visés par l'article 17, toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles d'être source de nuisances sonores pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit prendre toutes précautions pour ne pas occasionner de gêne pour le voisinage, notamment entre 20 heures et 7 heures et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention nécessitée par l'urgence. En cas de gêne pour le voisinage dûment constatée, des précautions spécifiques ou des limitations d'horaires pourront être prescrites par le maire.

ARTICLE 13 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.

ARTICLE 14:

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils tels que appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération, et d'exploitation de piscines, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent (liste non exhaustive).

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

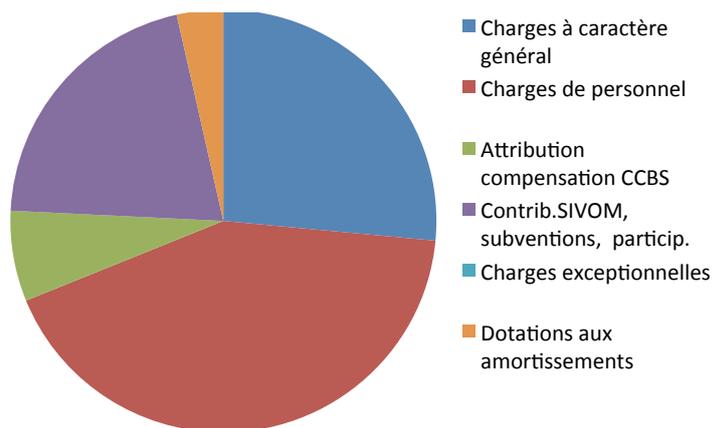
- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Budget général compte administratif 2018

FONCTIONNEMENT

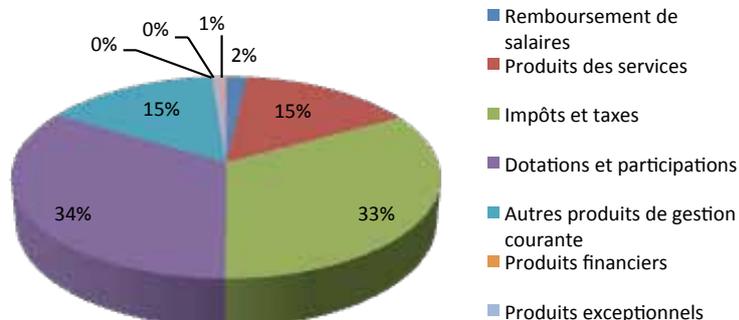
Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	214 723,48 €
Charges de personnel	343 417,30 €
Attribution compensation CCBS	56 120,93 €
Contribution SIVOM, subventions, participations	167 839,85 €
Charges exceptionnelles	74,53 €
Dotations aux amortissements	28 490,64 €
Total général	810 666,73 €



Recettes de fonctionnement

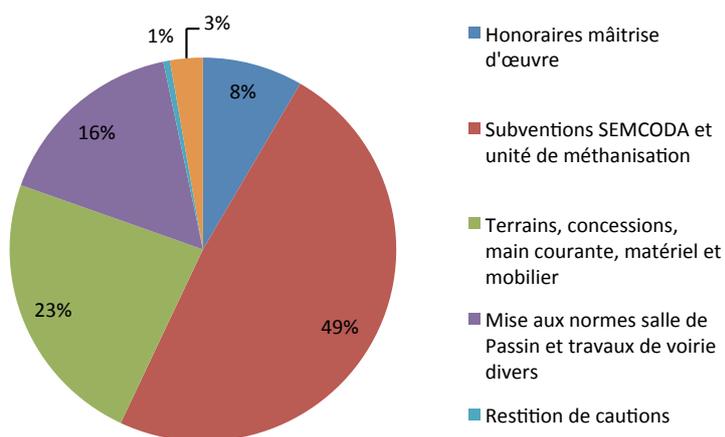
Remboursement de salaires	15 096,14 €
Produits des services	126 560,15 €
Impôts et taxes	274 865,00 €
Dotations et participations	279 047,37 €
Autres produits de gestion courante ..	126 495,53 €
Produits financiers	358,00 €
Produits exceptionnels	4 157,01 €
Opérations d'ordre entre section	6 000,00 €
Total général	832 579,20 €



INVESTISSEMENT

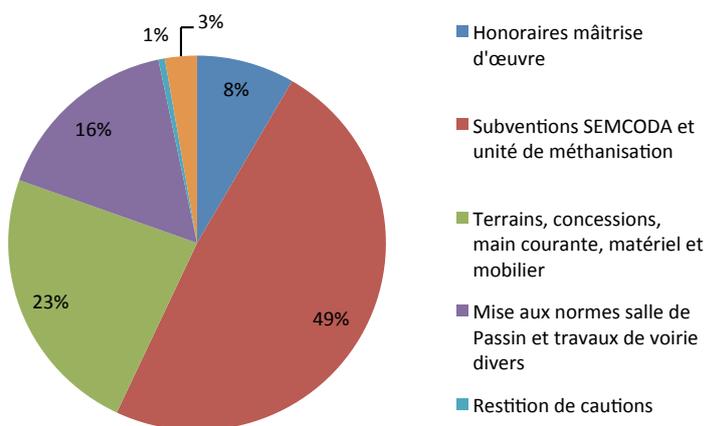
Dépenses d'investissement

Honoraires maîtrise d'œuvre	18 390,00 €
Subventions SEMCODA et unité de méthanisation	106 396,00 €
Terrains, concessions, main courante, matériel et mobilier	51 347,61 €
Mise aux normes salle de Passin et travaux de voirie divers	35 609,30 €
Restitution de cautions	1 211,27 €
Opérations d'ordre entre section	6 000 €
Total général	218 954,18 €



Recettes d'investissement

Subventions RPI et travaux à l'APC	20 718,85 €
DETR Salle de Passin	5 676,00 €
Rembt trop versé SIEA et unité de méthanisation	1 698,10 €
Remboursement de TVA n-2	28 490,64 €
Encaissement de cautions	404,00 €
Total général	72 997,59 €

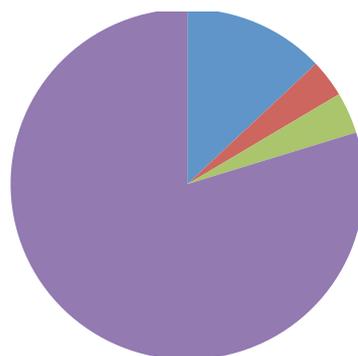


Budget eau et assainissement compte administratif 2018

EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation

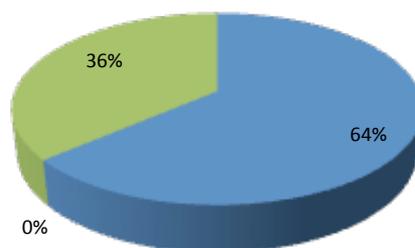
Charges à caractère général	5 596,33 €
Redevances des eaux de collecte	1 498,00 €
Intérêts d'emprunts	1 644,05 €
Dotations aux amortissements	34 444,17 €
Total général	43 182,55 €



- Charges à caractère général
- Redevances des eaux de collecte
- Intérêts d'emprunts
- Dotations aux amortissements

Recettes d'exploitation

Redevances d'assainissement	37 827,39 €
Produits exceptionnels	0,13 €
Amortissements des subventions	21 618,95 €
Total général	59 446,47 €

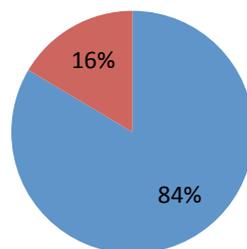


- Redevance d'assainissement
- Produits exceptionnels
- Amortissement des subventions

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

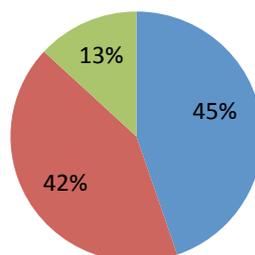
Remboursement de l'ouverture de crédit et emprunts	109 738,69 €
Amortissement des subventions	21 618,95 €
Total général	131 357,64 €



- Remboursement de l'ouverture de crédit et emprunts
- Amortissement des subventions

Dépenses d'investissement

Subventions pour travaux d'assainissement	117 484,00 €
Remboursement de TVA n-2	22 025,22 €
Amortissement immobilisation	34 444,17 €
Total général	262553,17 €



- Subventions pour travaux d'assainissement
- Remboursement de TVA n-2

Opérations de revitalisation de territoire

L'article 157 de la loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique a mis en place les opérations de revitalisation de territoire (ORT), portées par les EPCI en coordination avec les communes, des partenaires publics et privés et faisant l'objet d'un conventionnement avec l'état.

Lors de sa réunion en date du 9 avril 2019, le bureau exécutif a approuvé le principe de la candidature du territoire pour s'inscrire dans une démarche ORT.

Pour rappel, sur la base d'un projet global de revitalisation, les ORT recouvrent plusieurs domaines :

- **Habitat :**

- . lutte contre l'habitat dégradé ou indigne et contre la vacance
- . opération programmée d'amélioration de l'habitat
- . mixité sociale et adaptation de l'offre de logement et de services publics
- . amélioration de la performance énergétique du parc immobilier

- **Commerce et artisanat :**

- . schéma directeur du commerce
- . création, extension, transformation reconversion de surfaces commerciales et artisanales
- . lutte contre la vacance commerciale et artisanale
- . accompagnement de l'innovation des TPE/PME dans les secteurs concernés

- **Patrimoine/Culture :**

- . valorisation du patrimoine architecturale, historique et des paysages
- . fédérer autour de l'identité patrimoniale du buges
- . coordination des acteurs, pour mettre en place des actions adaptées et cohérentes sur le volet patrimonial et culturel

- **Cadre de vie :**

- . développer une offre de services adaptée pour les habitants ;
- . favoriser le numérique pour tous
- . implantation de MSAP (maison de service à la personne)
- . faciliter la mobilité
- . développer les modes de déplacement alternatifs

Pour le territoire de BUGEY SUD, un 1er périmètre a été proposé :

Centre-ville de Belley et centre de pôles secondaires ayant une centralité et une problématique commerce/logement importante (Culoz, Artemare, Virieu le Grand, Champagne-en-Valromey et Brégnier-Cordon).

Ce périmètre pourrait évoluer au fur à mesure de l'avancement de l'étude.

L'ORT devra être officialisé par la signature d'une convention entre l'état, la communauté de communes, les communes concernés et les partenaires publics et privés (à signer avant le 31 décembre 2019).

La mise en place d'une ORT nécessite un diagnostic territorial sur le périmètre retenu, mais aussi la structuration d'un plan de revitalisation global.

Le plan de revitalisation permettra de coordonner les initiatives dans les domaines concernés afin de mettre en œuvre un plan d'actions pluriannuel (5 ans minimum).

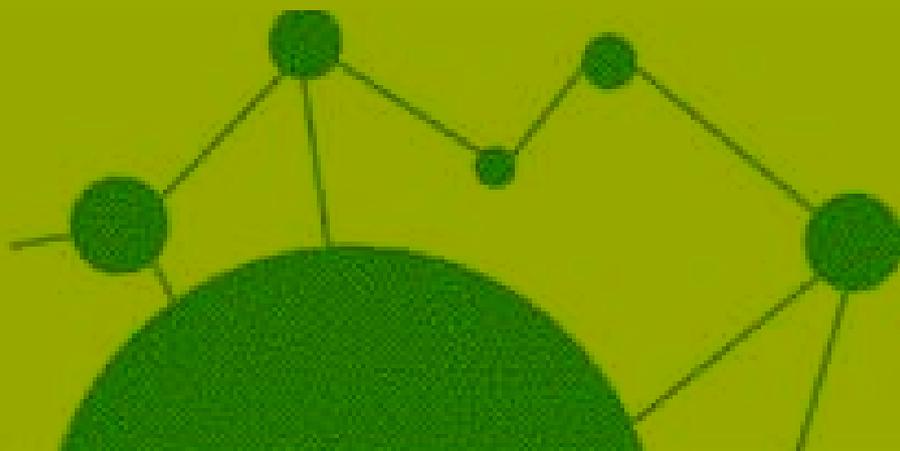
Méthodologie et actions à court terme

Il est proposé le calendrier suivant :

- Informer/Associer/Concerter en amont les partenaires : communes, Etat, en les informant + préparation de la future gouvernance du projet (COTECH, COFIL,...) : réalisé.
- Recueil par les services de données statistiques du territoire existantes dans les domaines concernés en interne et auprès des acteurs (Cci, bailleurs sociaux, communes, EPF Ain, EPARECA,...) + recueil des initiatives déjà existantes ou en cours de lancement dans les domaines (CCBS, Communes, Politique de la ville, PCAET,...) : en cours
- Sollicitation officielle du préfet : courrier communes/CCBS au préfet informant de la volonté du territoire de s'inscrire dans une démarche ORT : 27 mai
- Validation de la méthodologie : bureau exécutif du 11 juin
- Présentation aux commissions : cadre de vie (11 juin), Développement Economique (11 juin), Tourisme/Culture/Patrimoine (4juillet) et Aménagement/Urbanisme
- Réunion de travail en sous-préfecture : 19 juin
- Information en conseil communautaire : 20 juin
- Réunir les partenaires (CCBS, Communes, chambres consulaires, unions commerciales, autres partenaires) pour informer et lancer la démarche de candidature à la mise en œuvre d'une ORT : juillet 2019
- Sur la base des éléments fournis par l'Etat, solliciter une AMO pour bâtir le dossier ORT (périmètre, créer une cohésion d'ensemble, fiches actions, convention, étude des financements,...) : été 2019
- Solliciter les aides matérielles et les financements auprès d'organismes liés aux territoires labellisés ORT (ANAH, EPARECA,...)
- Lancer les études sectorielles : Etude patrimoine (déjà lancée), schéma du commerce (octobre), Etude Habitat/Logement privé (octobre),...
- Signature de la convention Etat, CCBS, communes, partenaires : décembre 2019

Du fait de son caractère « d'intégrateur unique », l'ORT est une opportunité pour le territoire de structurer ce projet global et partenarial, ceci en s'appuyant sur les dynamiques locales.

Claude Juillet



Hébergements à Champagne-enValromey



• Camping Les Érables

Camping nature, calme, ombragé de 25 emplacements et de 4 locations de caravanes (nuitée, week-end, semaine) toutes équipées : cafetière, frigo, gaz, couvertures, vaisselles etc...) grand auvent, table et chaises. Il est situé face au Grand Colombier, au cœur du Bugey dans le village de Champagne-en-Valromey à proximité de tous les commerces, à côté de la piscine municipale, du stade, d'une aire de jeux pour les enfants et d'un city stade pour les plus grands. Accueil cyclistes et randonneurs, abri hors sac, deux fontaines à eau, un bloc sanitaire, eau chaude, douches, lavabos, wc et bacs à vaisselle. Dernièrement un vidoir pour wc chimique et l'arrivée d'un bloc sanitaire équipé pour personne à mobilité réduite. Camping sécurisé, fermeture portail, accès véhicules 22 heures, accès piétons par digicode.

Ouverture du 01/04/2019 au 30/09/2019

Contact : Mr Mognard

Mail : camping.les.erables01@gmail.com

Tel : 06 44 02 64 40



• Gîte de la Croix d'Charron

Au cœur du Bugey, à proximité de la D30, face Grand Colombier, ce gîte de 157 m² est mitoyen à une location à l'année. Accès aux pièces de vie par escalier extérieur sur un grand couloir avec une cuisine fonctionnelle, un séjour avec salon, deux chambres, salle de bain avec douche, wc indépendant. Au 2ème étage, deux chambres salle d'eau avec wc, un espace bibliothèque. Chauffage fioul. Un parking et un espace extérieur privatif. Un local situé au RDC à votre disposition. De nombreuses activités nature : randonnées, accrobranches, canyoning et les cascades.

Contact : Mr Paris

Tel : 04 79 87 69 11 / 06 78 70 37 20

Mail : lucien.paris0652@orange.fr

Ou gîte de France de l'Ain

www.gites-de-france-ain.com



• Maison du Valromey

Dans une belle demeure de caractère entourée d'un parc aux arbres centenaires, belle piscine privée, cinq chambres d'hôtes vous accueillent au cœur du pays du Bugey ; carrefour du Jura et des Alpes.

Découvrez les cascades et autres curiosités proche du Grand Colombier. Multiples activités sportives.

Contact : Claude Pierre Brandeis

Mail : berengerebrandeis@yahoo.fr

Tel : 04 79 87 60 17



• **Gîte Au Faï Tira**

Nous vous accueillons dans un gîte de groupe situé dans la nature verdoyante du Valromey, au pied du Grand Colombier, près du Plateau de Retord, des stations de ski «Les Plans d'Hotonnes» et «La Praille» à Hauteville-Lompnes.

Le gîte est équipé de 5 chambres, 1 grande cuisine, 1 salon avec insert à bois, 1 salle à manger, 1 bibliothèque, 5 douches, 5 WC, 5 lavabos, 1 baignoire, 1 cuisine d'été, 1 Jacuzzi de 7 places, 1 billard, 1 piscine, 1 terrain de boules, 1 jardin arboré, jeux pour enfants, ping-pong.

Activités ludiques et sportives en toutes saisons à proximité du gîte :

. l'été : randonnées pédestres, équestres, à vélos, VTT, golf, via ferrata, accrobranche, baignades, pêche, ...

. l'hiver : ski alpin, ski de fond, raquettes, chiens de traîneaux, bains suédois, patinoire, snow-snow-board

Contact : Mr et Mme Rossi

Tel : 04 79 87 63 81

Mail : yves.rossi718@orange.fr



• **Maison d'hôtes Val'Reley**

Chaleureuse et rénovée de manière écologique, la maison d'hôtes Val'reley peut accueillir 6 personnes dans ses 2 chambres d'hôtes (2 dans la chambre Framboises, 4 dans la suite Myrtilles) qu'il est possible de réserver à la nuitée.

Draps et serviettes fournis.

Petits déjeuners à base de produits bio / locaux.

Lits (matelas en latex naturel) en très grande longueur 225 cm

Cuisine (avec poêle à bois) à disposition des hôtes,

Local sécurisé pour les motos et les vélos avec atelier et compresseur si besoin,

Espace avec babyfoot, piste de fléchettes, table de ping-pong, panier de basket, et trampoline dans le jardin, à côté des poules...

Jahel Heili et sa famille vous proposent également :

. de vous prêter et expliquer des jeux de société en bois, coopératifs...

. de mettre à votre disposition une reliure avec des fiches présentant les sites naturels, culturels, mais aussi les producteurs locaux et également un Tomtom dans lequel la plupart de ces sites sont préenregistrés !

Possibilité de prendre vos repas, sur réservation, à leur table d'hôtes (ingrédients bio / locaux, possibilité de régimes sans gluten, sans lactose ou végétariens...)

Contact : Jahel Gerardin Heili

Mail : jahel.heili@wanadoo.fr

Tel : 04 79 87 54 35 / 06 41 69 24 91

Concept du projet Arc en Ciel

Le projet Arc en ciel a pris naissance en juin 2018 et n'avait pas encore trouvé son nom lorsque nous nous sommes rencontrés avec l'équipe des enseignants pour une 1ère étude d'un important projet pédagogique et artistique pour l'école primaire Louis Douillet de Champagne en Valromey.

Cet ambitieux projet s'est articulé sur 2 souhaits : la création d'une fresque murale incluant la participation de 5 classes (120 enfants du CP aux CM).

Nous mesurons l'ampleur du projet. En effet, une fresque murale de cette dimension demeure une image inscrite devant nos yeux pour plusieurs années et son message graphique et coloré n'est pas anodin.

Il nous a donc semblé évident que la fresque achevée devait conserver un rendu esthétique de qualité et agréable au plus grand nombre, cette définition engageant d'avoir une vision artistique de cette réalisation et d'être exécutée par des professionnels.

Ce choix implique dès lors que la participation des enfants restera limitée dans la réalisation de la fresque et sera alors compensé par un important travail pédagogique et artistique réalisé en classe et en salle d'arts.

Après avoir précédemment étudié 2 projets en fonction des contraintes techniques et budgétaires, j'ai dû redéfinir un projet en me posant ces 2 questions :

C'est quoi l'école ?

C'est quoi l'Art ?

De cette analyse, proposer un projet pertinent et cohérent créant le lien ces 2 entités.

L'étude des couleurs, de part leur histoire, leur fabrication, puis par leur pratique dans la composition des mélanges m'a semblé être la passerelle idéale entre l'Art et l'Ecole.

L'Arc en Ciel de par ses couleurs et sa symbolique universelle s'est alors imposé spontanément comme notre outil de travail et de création.

Du résultat, je souhaite que cet assemblage de couleurs ainsi recréé dans l'école puisse le temps d'un regard, nous inviter à percevoir en chacun de nous, une réaction aux vibrations chromatiques qu'exercent sur nous les couleurs et l'impression ressentie du moment.

Je conçois dès lors que cette suggestion fasse très blablabla mais l'art demeure une activité et le produit de cette activité ou l'idée que l'on s'en fait s'adresse délibérément aux sens, aux émotions, aux intuitions et à l'intellect de chacun.

Avant de conclure, je tenais à souligner la volonté, la disponibilité et la mobilisation de l'équipe des enseignants et de leurs accompagnants dans l'entreprise de ce magnifique projet.

Je remercie particulièrement l'équipe du Sou des écoles de Champagne, de leur confiance et leur engagement ainsi que l'ensemble des partenaires financiers de ce projet.

Georges Leblé

Présentation du projet Arc en Ciel

Création de 8 fresques murales - 48 m²
Ateliers pédagogiques et de pratiques artistiques
5 classes du CP aux CM - 120 enfants
Animés par Georges Leblé et Serge Marie
Février Mars Avril 2019

1. Travail pédagogique en classe Présentation

, historique et contenu du projet Présentation des intervenants et de leur métier Sens et fonction de l'art dans et à l'école La place de l'art à l'école Sens et contenu du message accompagnant la création de l'oeuvre Influences des couleurs sur le psychisme de l'être humain Noms et symbolique des couleurs Histoire des couleurs à travers les âges Pigments naturels et artificiels – Techniques de fabrication Etude des couleurs primaires et secondaires Le cercle chromatique – Couleurs chaudes et froides Démonstration de fabrication : Pigment + liant Démonstration d'un mélange par la technique du dégradé

2. Travaux pratiques en atelier (en 1/2 classe)

Découverte des mélanges et des outils
Exercices de dégradés des couleurs primaires
Création libre sur papier – Dessin – Mise couleurs du dessin
Création individuelle de la réplique l'arc en ciel
Papier 300 g (100cm x 35 cm)
Réflexion sur le message personnel accompagnant l'oeuvre
Rédaction au verso

3. Réalisation de 8 fresques murales

Participation des enfants
Les premiers coups de rouleaux
Participation des enseignants et accompagnants
Accords de teintes, finitions et vernissage
Réalisés par les 2 intervenants du projet
Journée Portes ouverte au chantier :
Dimanche 7 (14h-18h) Public
Lundi 8 avril (9h-11h et 14h-16h30) Parents d'élèves
Inauguration vendredi 14 juin 2019 à 15h30
14h15 : Spectacle de théâtre « L'Homme qui plantait des arbres » de Jean Giono avec B.Villanueva (comédien) et Serge Marie (peintre)

Les Intervenants pédagogiques et artistiques

. Georges Leblé
Enseignant des arts graphiques et picturaux
Peintre de chevalet – Infographiste
Fondateur de l'Atelier du Colombier (1996)
Ecole de Dessin et de Peinture
atelierducolombier.com
. Serge Marie
Peintre Décorateur
Artiste peintre
Co-fondateurs de l'Espace Aguascalientes
Galerie d'art et espace multiculturel

Les financeurs

Le Sou des écoles de l'école primaire Louis Douillet de Champagne en Valromey
Le Sivom du Valromey
Les communes de Champagne en Valromey et Valromey sur Séran
Fabien Brassart - Les Charpentes du Valromey
DrogDéco - Belley

PASSIN et son Comité d'Animation. Un rendez-vous d'amis !

1977 - Quelques femmes décident de faire revivre la vogue de la Saint Maurice

1978 - Organisation d'un repas sur réservation pour les habitants de Passin et hameaux

1984 et après - Le Comité est créé. Organisation d'une tombola pour équiper la salle.

Naissance de la Saint Cochon pour une longue vie. Les fours sont mis en service et s'accompagnent d'un bal musette. Des chanteurs venus de Paris donnent un concert à l'église grâce au petit-fils de Jules Alamandy. Les vogues se succèdent, le film «Tiens voilà mon pays » montre la ferveur des gens à s'amuser.

Quelques noms : 1er président : Julien Vadot, accompagné de Fernand Mochon, Georges Bobillon, Denis Charvet, Martine Convert, Nadine Charvet, Madeleine Charvet, Anne Charvet.

1er chauffeur de four : Bernard Bobillon

Autres acteurs fondateurs : Emile Perret, André Vuillermet, Poupette et Jean, ... et tant d'autres !

Même à Passin le temps passe. Un dicton dit : Tout passe, tout lasse. Mais il doit tout de même y avoir quelque chose de particulier parce qu'on note que le Comité d'Animation est toujours là ! Et sauf quelques aléas, trop souvent peu joyeux, nos manifestations continuent sur leur lancée.

Alors quelle en est la raison ? La majorité des gens qui le connaissent sont unanimes sur un point crucial : l'ambiance.

En effet, tous ceux qui nous suivent, amis, « clients » (ce sont les mêmes !) fournisseurs (qui sont aussi des amis) et surtout bénévoles (qui sont surtout des amis), reconnaissent qu'il y a toujours une bonne ambiance familiale lors de nos manifestations et de leurs préparations et ça nous fait vraiment plaisir. Les jeunes côtoient les anciens et on retrouve les traditions rurales et tous viennent pour s'amuser et passer un bon moment.

Revenons aux bénévoles un instant. Sans eux il n'y aurait plus de projets réalisables, sans eux le village s'engourdirait et les gens ne se rencontreraient plus. Il faut donc seulement les remercier chaleureusement mais également en prendre soin, avoir une attention particulière (un repas, des tartes, du boudin ...), veiller à répartir le travail... Chacun a sa tâche, aussi modeste soit-elle, elle est la petite pierre qui contribue à l'équilibre de l'édifice.

Et puis il faut intéresser les nouveaux, ceux qui vont nous aider à poursuivre la belle aventure en venant nous donner un coup de main. Alors oui, certains travaillent et n'ont pas toujours de disponibilités, mais le peu qu'ils donnent est toujours une aide bénéfique.

Merci à tous, longue vie au Comité d'Animation de Passin et à bientôt pour votre aide ou votre visite.

THEATRE PLEIN AIR SAMEDI 20 JUILLET 20H ETANG DE POISIEU 01260 CHAMPAGNE EN VALROMEY

Buvette à partir de 18h. Restauration : barbecue à partir de 19h

organisés par le Comité d'Animation de Passin

Tarif : 10 €, réduit : 7€, gratuit moins de 14 ans

Une délicieuse création à partir de poèmes et chansons élaborée par le théâtre de la Chrysalide.

Objectifs :

Provoquer, aiguïser le goût du théâtre, de la littérature, des arts en offrant des moments artistiques exigeants et conviviaux.

Rayonner sur le territoire avec des créations « passe-partout », à la rencontre des publics les plus éloignés.

Ouvrir à une forme de théâtre populaire au sens d'un théâtre ouvert à tous et ouvert à notre monde moderne.

Un comédien musicien (guitare électrique) Pierre Micheletti, une comédienne et chanteuse Axelle Fuchez, un chanteur et musicien (guitare acoustique) Clément Bodar, un comédien meneur de jeu Daniel Pouthier, et trois comédiennes Sylvie Busata, Paulette Jourdan, Nicole Simon vous emmènent avec leurs souffles, leurs énergies, leurs talents, leurs grains de voix, pendant une heure quinze dans les mots des poètes.

(En cas de mauvais temps, la représentation ainsi que la restauration seront transférées à la salle polyvalente de Passin.)

L'association Valoristes Bugey Sud

**L'association Valoristes Bugey Sud
à le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son
Atelier Chantier d'Insertion /recyclerie
au 6 rue des Bains à BELLEY
(A côté de l'école des Cordeliers)**

La recyclerie aura pour mission de collecter, trier, valoriser
et revendre des objets que vous souhaitez vous défaire,
destinés au rebut et donnés à l'association.

Ce geste éco solidaire favorisera l'emploi d'une douzaine de
personnes en insertion professionnelle.

Vous pourrez, dès le 2 juillet 2019, y déposer vos vêtements,
vaisselle, jouets, livres, CD, petit mobilier, petit électroménager et éléments de décoration
(Propres et en bon état).

Mi-septembre ouvrira sur le même site le point de vente Val'Boutiques

Horaires accueil dépôts :
Les mardi et vendredi de 9h à 17h30

Nous serons également présents sur les déchetteries :
de Virieu le Grand les vendredis de 9h à 12h
de Culoz les mercredis de 9h à 12h
de Belley les vendredis de 14h à 17h
et les samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Pour nous joindre : valoristebugeysud@outlook.fr

Le facteur vous alerte

Votre chien peut mordre



Randy a mordu le facteur
en passant sa tête à
travers le grillage du
jardin

**15 jours d'arrêt de travail
et 7 points de suture**



En liberté dans la cour
de la propriété, Nebraska a
mordu le facteur qui distribuait
un recommandé

**3 mois d'arrêt de travail,
morsures au mollet
et à la hanche,
des séquelles à vie**



Rex a mordu la factrice
en pleine rue aux côtés
de sa propriétaire

**3 jours d'arrêt de travail,
stress quotidien pour
la factrice qui part en
tournée la peur
au ventre**

En cas de morsure ou de risque, la distribution
du courrier sera systématiquement suspendue
à l'adresse concernée, il en va de la sécurité
de votre facteur.



Manifestations 2^{ème} semestre 2019

• Jazz'Muse

Val muse organise Jazz muse 2019, master-classes de jazz avec des concerts et des jams dans des lieux différents du 13 au 20 juillet.

• Concert de Jazz baroque

Dirk Boerner et Bardia Charaf
dimanche 14 juillet à 21h
Ecole primaire de Champagne

Entrée libre

• Concert à 2 vibraphone

Tony Miceli et David Patrois
mercredi 17 juillet à 21h
Ecole primaire de Champagne

Entrée libre

Tél : 06 35 30 29 83 - Mail : val-muse@wanadoo.fr

• Fête Nationale

organisée par le comité des fêtes
samedi 13 juillet à partir de 19h
Stade de Champagne
Buvette, barbecue, feu d'artifice tiré à 23h

• Concert - Bistrot du Valromey

samedi 20 juillet à 20h
Maison de Pays

• Spectacle théâtrale «Ah la la, que d'amours splendides j'ai rêvé !»

samedi 20 juillet à 20h
Etang de Poisieu
Tarif adulte : 10€ - Tarif réduit : 7€ - gratuit pour les moins de 14 ans
Tél : 06 77 99 95 54 - Mail : pouthier.daniel@wanadoo.fr
Buvette et petite restauration à partir de 18h
Comité d'animation de Passin
Tél : 06 68 41 72 11 (Mr Guy Conti)

• Don du sang

Mardi 23 juillet de 11h30 à 18h
Mardi 5 novembre de 11h30 à 18h
Maison de Pays
Mail : nbrillat@orange.fr

• Forum des associations

organisé par le SIVOM
Samedi 7 septembre
Maison de Pays

• Saint Maurice

Tartes au four, buvette (samedi)
Aperitif (dimanche)
Samedi 21 et dimanche 22 septembre
Comité d'animation de Passin
Tél : 06 68 41 72 11 (Mr Guy Conti)

• Boudin - fricassée - buvette

Samedi 5 octobre
Comité d'animation de Passin - Tel : 06 68 41 72 11
(Mr Guy Conti)

• Gratiféria

Samedi 26 OCTOBRE
Maison de Pays

• Salon du livre

Samedi 9 et dimanche 10 novembre
Maison de Pays

• Choucroute dansante

Soirée dansante organisée par l'association ADMR et animée par l'orchestre Temps Dance
Samedi 23 novembre à partir de 20h
Maison de Pays
Tel : 06 30 67 02 65
Mail : achampagne@fede01.admr.org

• Concours de belote

Samedi 7 décembre
Comité d'animation de Passin
Tel : 06 68 41 72 11 (Mr Guy Conti)

• Marché de Noël

organisé par l'association Vivre en Valromey
Dimanche 8 décembre
Maison de Pays

• Soirée jeux

Se retrouver dès 20h avec la possibilité de trouver des joueurs et prendre le temps de se lancer dans un jeu plus long ou plus stratégique...mais pas seulement. Ouvert au plus de 16 ans et au plus de 12 ans si accompagné par un adulte
Le 1er vendredi du mois de 20h à 23h, sauf en juillet et en août
Tarif unique : 1 €, gratuit pour les adhérents.
Tel : 04 79 42 51 97 - Mail : contact@ain-terlude.org

Ont participé à la rédaction du bulletin municipal : Claude Juillet, Virginie Detez de la Dreve, Régine Tardy, Evelyne Serpol, CCBS, M. Mognard, Lucien Paris, Claude Pierre Brandeis, M. Rossi, Jahel Gerardin Heili, La Poste, Valoristes Bugey-Sud
Responsable de publication : Claude Juillet
Conception : Elisabeth Delaroue (Global Design) - Impression : Imprimerie Odyneo